

Élections municipales 2025

Le guide de l'électeur de Chelsea

Ce que vous devez savoir pour voter



Mot du président d'élection

Chères citoyennes et chers citoyens
de Chelsea,

L'élection municipale est un moment
essentiel de notre vie démocratique. Elle
permet à chacun de choisir les personnes
qui représenteront notre communauté
et prendront des décisions qui touchent
notre quotidien.

Comme président d'élection,
ma responsabilité est d'assurer que
ce processus se déroule dans un cadre
impartial, transparent et accessible. Avec
le soutien du personnel électoral, nous
travaillons à ce que chaque électrice et
électeur puisse exercer son droit de vote
en toute confiance.

Ce guide a été conçu pour vous fournir
l'information nécessaire afin de comprendre
le déroulement de l'élection et de faciliter
votre participation.

Votre engagement est précieux : chaque voix
compte et contribue directement à l'avenir
de notre municipalité.

Merci de prendre part à cet important
exercice démocratique.

Me Charles-Hervé Aka
Président d'élection

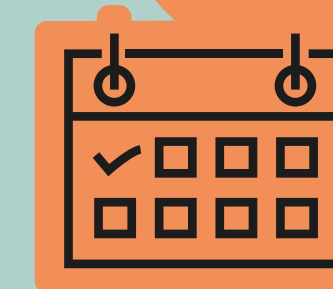
Dates importantes

Vote par anticipation

26 octobre

Jour du scrutin

2 novembre



Qui peut voter ?

Pour voter aux élections municipales
à Chelsea, il faut remplir toutes les conditions
suivantes **à cette date** :

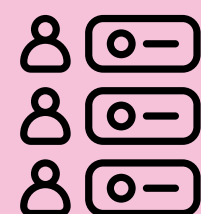
- être inscrit sur la liste électorale;
- avoir 18 ans ou plus;
- être de citoyenneté canadienne;
- ne pas être frappé d'une incapacité
légale prévue dans la loi ou découlant
d'un jugement;
- être domicilié sur le territoire de la
municipalité de Chelsea et au Québec
depuis au moins six mois.

Si vous n'êtes pas domicilié à Chelsea, vous
devez :

- être propriétaire d'un immeuble dans
la municipalité
- **OU** occuper un établissement
d'entreprise dans la municipalité depuis
au moins douze mois.

Quatre heures pour voter, c'est votre droit!

Vous travaillez les dimanches, à temps plein ou à temps partiel? Sachez que vous avez droit à quatre heures consécutives pour aller voter, sans perte de salaire. Si votre horaire ne vous laisse pas déjà ce temps libre pendant les heures d'ouverture des bureaux de vote, votre employeur doit vous le permettre. **N'oubliez pas d'en discuter avec lui à l'avance!**



S'identifier pour voter

Pour voter, vous devez présenter :

1. L'une des pièces d'identité suivantes :

- Carte d'assurance maladie
- Permis de conduire
- Passeport canadien
- Certificat de statut d'Indien
- Carte d'identité des Forces canadiennes

2. Votre carte de rappel

Elle est au verso de l'avis d'inscription que vous avez reçu et permet de faciliter le travail du personnel électoral. Elle fournit les informations nécessaires pour voter telles que les candidats, les dates, lieux et heures de vote, etc.

Vous ne l'avez pas reçue?

Ce n'est pas grave, vos pièces d'identité suffisent.

Candidats officiels

Mairie

Brian Nolan

Pierre Guénard

District 1

Marie-Claude Renaud

Enrico Valente

District 2

Dominic Labrie

Sébastien Redmond

District 3

Greg McGuire

Chantale

Jacques-Gagnon

District 4

Susan Young

Emily Dwyer

District 5

Rita Jain

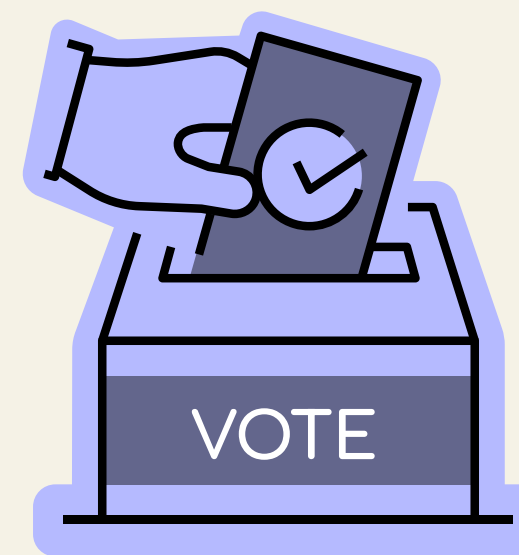
Frédéric Gates

District 6

Donald Déry

Hervé Lemaire

Jean-Charles Lalonde



Bureaux de vote

Vote par anticipation : dimanche 26 octobre, de 12 h à 20 h

École primaire de Chelsea

74, chemin d'Old Chelsea

Jour du scrutin : dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h

District 1 et 2

École primaire de Chelsea

74, chemin d'Old Chelsea

District 3 et 4

École du Grand-Boisé

35, chemin Scott

District 5

Centre communautaire de Farm Point

331, chemin de la Rivière

District 6

Centre communautaire de Hollow Glen

12, chemin du Parc

NOU
VEAU

École du Grand-Boisé

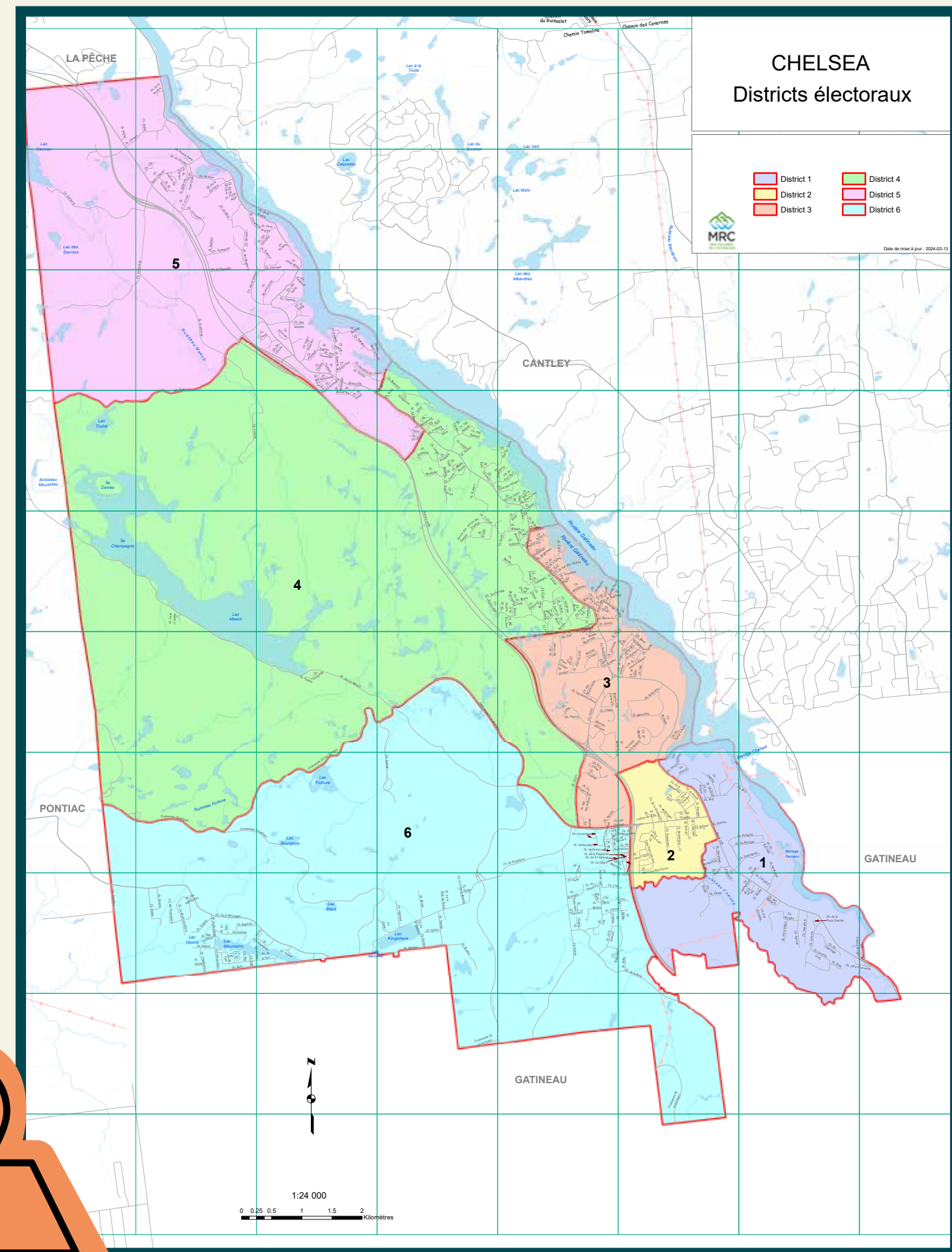
35, chemin Scott



Petit rappel

Si vous oubliez votre bureau de vote le jour du scrutin, pensez à consulter l'[outil en ligne](#)! Il vous permet de retrouver facilement le lieu de votre bureau de vote, selon votre adresse de résidence. **Un coup d'œil rapide pour voter en toute tranquillité!**





Carte électorale

Assurez-vous que votre district n'a pas changé!

Le découpage des districts électoraux est révisé avant chaque élection générale pour mieux refléter la répartition actuelle de la population. Le découpage actuel est entré en vigueur en mai 2024. Cette révision a entraîné un changement de district pour certaines adresses, notamment dans le district 2. Consultez la nouvelle carte au chelsea.ca/districts-electoraux.

ÉLECTEURS EN

HERBE

En plus, ton enfant recevra un tatouage temporaire pour souligner sa participation!

Une première expérience électorale pour les jeunes!

Le jour de l'élection, les enfants de 3 à 12 ans sont invités à vivre une simulation électorale amusante et éducative pendant que leurs parents votent. Ils pourront répondre à une question conçue spécialement pour eux et déposer leur bulletin dans une vraie urne.

Venez voter en famille et faites découvrir à vos enfants le plaisir de participer à la vie démocratique! Une belle façon de sensibiliser les jeunes à l'importance du vote.

Des questions?

Pour obtenir de l'information supplémentaire ou adresser des demandes spécifiques, communiquez avec le bureau du président d'élection.

☎ 819 827-1124, poste 250

✉ election2025@chelsea.ca

🌐 chelsea.ca/elections

